

force de passer trois longues heures, en compagnie du docteur B., dans une garde-robe, en attendant l'arrivée du croque-mort. Le matin suivant, mon individu offrit à deux médecins de les payer pour venir faire un examen et lui dire si on avait "ouvert sa femme". Je dois dire, à l'honneur de ces médecins, qu'ils ont refusé de jouer un tel rôle.

Mais pour revenir à notre cas. L'autopsie fut très intéressante. En premier lieu, elle démontra la valeur de l'emploi de la gaze pour localiser l'infection. La grande cavité péritonéale et les intestins avaient été protégés. Il n'y avait pas le moindre signe de péritonite au-delà de la gaze protectrice. En second lieu, elle me fit voir l'origine de l'infection, et prouva que de tels désastres peuvent être évités en traitant les plaies infectées du vagin avant que des dommages irréparables ne se soient produits. L'utérus, les ligaments larges, la vessie et la partie supérieure du vagin furent enlevés d'une seule pièce. L'examen révéla trois ulcérations. La première, à un pouce au-dessus de la lèvre antérieure du col ; la seconde commençant sur le bord de la lèvre postérieure du col et s'étendant dans le canal cervical ; la troisième, située à la base du ligament large gauche. L'utérus ne présentait aucun signe d'infection, en dépit du fait que, à trois reprises, cette femme avait été inutilement curetée et que ces manipulations avaient été faites à travers un vagin infecté.

J'ai eu, depuis deux autres cas où l'infection du vagin a été reconnue et traitée promptement, avec les plus beaux résultats. Aussi, toutes les fois qu'un frisson intense ne pouvant être expliqué par une maladie intercurrente, survient dans les quelques jours qui suivent l'accouchement, je fais un examen du canal génital, de la vulve au col utérin, me servant d'un speculum bivalve, et, quand c'est nécessaire, du miroir frontal avec lampe électrique. Les parties ulcérées ou nécrosées étant reconnues sont nettoyées puis cautérisées avec une solution de chlorure de zinc à 50 p. c., ou de nitrate d'argent, 60 grs à l'once ; puis je fais donner une douche, deux fois par jour, avec une solution de créoline à 2 pour cent.

La valeur d'un tel traitement me semble indiscutable, car j'ai constaté, dans la pratique de certain confrère, les conséquences les plus fâcheuses de ce refus, ou, plutôt, de cette négligence d'examiner et de traiter ces petites plaies infectées du vagin. Dans mon service, à l'hôpital civique, toute déchirure du col, du vagin ou de la vulve, sont réparées sur le champ, et les résultats sont magnifiques.